FRC I 5567 pt. 3

Case FRC 11007

RÉSUMÉ DES MOTIFS

QUI ÉTABLISSENT L'IMPORTANCE

DES PLACES DE GUERRE

ET POSTES MILITAIRES,

AINSI QUE LEUR DIVISION EN TROIS CLASSES.

Ce seroit un travail immense, que l'exposition raisonnée des motifs qui ont déterminé le classement de nos forteresses dans l'ordre du tableau ci-joint. Ce développement exigeroit l'examen d'une multitude d'hypothèses de guerre, celui de toutes les attaques probables auxquelles nos frontières peuvent être exposées ; il meneroit à discuter en détail les propriétés diverses de nos Places, à analyser le mérite intrinsèque de chacune d'elles ; il obligeroit à mettre en évidence la force, la foiblesse, les ressources de nos moyens défensifs ; et l'on sent que la publicité d'un pareil ouvrage auroit autant d'inconvenance que de danger.

On a donc dû se borner ici à une courte notice des principales propriétés de nos forteresses, et indiquer sommairement, plutôt que démontrer avec rigueur, les motifs qui leur ont fait assigner tel ou tel degré d'importance ; mais, pour dissiper le doute que pourroit faire naître la réserve dans laquelle on a cru devoir se renfermer, on ajoutera que le tableau ci-joint n'est autre chose que l'analyse des avis de plus de deux cents Militaires éclairés, ci-devant Commandans des

Provinces, Officiers-généraux et particuliers, Directeurs des Fortifications, Ingénieurs en chef, et sur-tout des opinions consignées dans les écrits, tant publics que secrets, du Maréchal de Vauban.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
CALAIS, et dépendances. Cette Place, importante par sa position maritime, le devient encore davantage par sa propriété d'être le débouché d'une partie des eaux du pays. Ses écluses peuvent soutenir une inondation très-étendue, formée par les eaux de l'intérieur, ou par celles de la mer, et cette inondation seroit un des appuis principaux de la seconde ligne de la frontière après la perte de la première. GRAVELINES. Ses écluses lui donnent les mêmes propriétés que Calais, relativement aux eaux de l'intérieur. Si, comme Place maritime, elle n'a pas encore l'importance de Calais, elle est mieux située pour la défense de la frontière, et réunit la double faculté de pouvoir secourir Dunkerque, et d'appuyer la ligne défensive de l'Aa, dirigée vers Saint-Omer.	MONTREUIL. (Citadelle de) Montreuil, comme poste maritime, ne peut être abandonnée; mais son utilité, qui n'est que secondaire, permet de négliger la Place, et d'économiser la dépense en la concentrant dans la seule citadelle, qui doit être entretenue pour protéger et faire valoir la place au besoin. BOULOGNE, et dépendances. Son commerce mérite d'être protégé : c'est le rendez-vous des troupes du pays, et le dépôt pour la défense de cette partie de la côte. ARDRES. N'est qu'à trois lieues de Calais, et à portée de protéger efficacement le canal qui forme la ligne de défense entre Calais et Saint-Omer.	ABBEVILLE. Cette Place, qui renferme une population assez considérable, et de riches manufactures, doit conserver les moyens d'être mise à l'abri d'une expédition de Corsaires : d'ailleurs, elle peut servir de dépôt militaire pour les côtes, et devenir un point d'appui pour la défense de la Somme, dernière barrière du Royaume. MONTREUIL. (ville de) Plus rapprochée de la mer que la précédente, cette Place doit pouvoir être garantie contre un coup de main; et d'ailleurs elle peut devenir utile à la défense de la frontière de terre.

CHICAGO

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
DUNKERQUE, et dépendances. Il est temps que les moyens défensifs de cette forteresse répondent à l'importance et aux avantages de sa position. Ils résulteront tout naturellement du jeu de ses écluses, qui, combiné dans des vues militaires, aura la double utilité d'approfondir et d'entretenir le chenal et le port, et de rendre les dehors de cette Place susceptibles du plus grand degré de résistance, en ne formant pour ainsi dire qu'une seule forteresse, de Dunkerque, le Fort-Louis, Bergues, et le Fort-François.		Fort MARDICK. Ce poste ne fixe plus l'attention depuis les projets sur le rétablissement du port de Dunkerque.
BERGUES, et dépendances. Tête de frontière essentiellement liée et nécessaire au système défensif de Dunkerque, qui, réciproquement, assure son inondation.		
SAINT-OMER. Cette Place, très-forte par les eaux qui l'entourent, est le point d'appui principal de la ligne défensive entre la Lys et l'Aa; elle doit être considérée comme un dépôt très-important par la facilité et la sureté de ses communications avec les Places voisines.	AIRE, et dépendances. Cette Place est le second point d'appui de la ligne de défense entre la Lys et l'Aa; elle offre un obstacle imposant entre Saint-Omer et Béthune, et protège une navigation très-utile. Le fort Saint-François couvre la tête du canal, et sert à la défense de la Place.	HESDIN, DOULENS. Ces Places protégent la défense de la Canche et de l'Authie : ce sont des ressources prévues pour des tems malheureux.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
LILLE. Nommer cette Place, c'est rappeler l'idée d'une des colonnes de l'État.	SAINT-VENANT. Les eaux forment la principale défense de ce poste, qui éclaire la forêt de Nieppe, couvre Aire et Béthune, et garde un passage sur la Lys. BÉTHUNE. Cette Place, couverte par Saint-Venant, le protège à son tour. Elle en imposeroit à l'ennemi qui se seroit rendu maître de la Lys ; d'ailleurs elle défend, entre la Lys et le canal de la Bassée, un passage qui pourroit être fermé plus utilement encore par un canal de la Gorgue à la Bassée.	BAPAUME. Est en mesure de protéger, au besoin, Arras et Cambrai. Cette Place renferme, d'ailleurs, de très-beaux établissemens militaires.
DOUAI, et dépendances. C'est le dépôt général et l'arsenal de cette frontière. Cette Place mérite d'autant plus d'attention, qu'il n'existe en avant d'elle aucun poste capable de protéger l'angle rentrant, que forment les lignes défensives de la frontière entre Lille et Valenciennes.	ARRAS. Après la prise de Douai, les fortifications d'Arras, et la position que choisit le Maréchal de Villars pour couvrir cette dernière place, empêchèrent les Alliés de tourner les défenses de la Canche et de la Sensée, et les obligèrent à essayer de pénétrer dans le Royaume par Landrecy. Arras, quoique reculé, fait respecter l'intervalle entre Béthune et Douai, et peut protéger puissamment cette dernière Place : il renferme, d'ailleurs, de grands établissemens militaires, et domine un pays assez fertile pour suffire aux subsistances d'une armée.	AMIENS, PÉRONNE, HAM, St.-QUENTIN. Ces Places ferment les principaux passages de la Somme, rivière susceptible d'une bonne défense par la nature marécageuse de ses bords, et que l'on peut regarder comme la dernière barrière qui, de ce côté, couvre la Capitale. LA FÈRE. Cette Place défend, conjointement avec Saint-Quentin, le passage entre la Somme

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
VALENCIENNES. Cette Place, susceptible d'une très-grande résistance par ses inondations et par l'étendue de circonvallation qu'elle exige, auroit pu occuper un point plus important. Néanmoins elle remplit sa destination. Elle appuie, de la manière la plus respectable, la droite de la grande ligne de défense de ce pays fertile, qui, sur un espace de plus de 25 lieues, de l'Escaut à Dunkerque, offre aux armées la facilité des accès et l'abondance des subsistances. La nature n'a rien fait pour la protection de cette belle frontière, que ses richesses agricoles et commerciales exposeroient à toutes les entreprises de l'ambition et de la cupidité, si l'industrie militaire, qui semble y avoir épuisé ses combinaisons, n'avoit suppléé à la nature par toutes les ressources de l'art. Mais ce qui, sur-tout, est bien digne d'attention, c'est l'intelligence avec laquelle ont été organisées les ressources militaires de ce pays : ces écluses, ces sas, ces canaux, qui assurent sa défense pendant la guerre, favorisent l'agriculture et le commerce, et deviennent de nouvelles sources de prospérité publique pendant la paix.	BOUCHAIN. Cette Place occupe un passage sur l'Escaut et la Sensée, protège la navigation de ces rivières, couvre Cambrai, et fortifie l'intervalle entre Douai et Valenciennes : elle deviendroit le point d'appui d'un poste reconnu nécessaire à Arleux ou à Pallué, pour se rendre maître des eaux. CAMBRAI. Il n'est peut-être pas impossible à une armée considérable et entreprenante d'assiéger Douai, sans être maîtresse de Lille et de Valenciennes ; du moins l'on conçoit qu'elle pourra le faire après la conquête de l'une de ces deux Places : alors Cambrai acquiert la même importance qu'Arras, dont elle a les propriétés quant aux établissemens et au fertile pays que cette Place protège. D'ailleurs, c'est un grand dépôt, très-capable de fournir à tous les besoins de la défense de la frontière, depuis l'Escaut jusqu'à Maubeuge. LE QUESNOY. Placé dans un grand rentrant, entre Valenciennes et Maubeuge, il couvre Cambrai et Landrecy, et éclaire la gauche de la forêt de Mormal.	et l'Oise. Sa position, et les grands établissemens d'artillerie qu'elle renferme, la rendent propre à devenir un dépôt principal pour la défense de ces deux rivières.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
CONDÉ, et dépendances. Occupe, sur la frontière, le confluent de la Haine et de l'Escaut, protège la navigation, et se lie intimement à la défense de Valenciennes, dont il n'est, en quelque sorte, qu'un poste avancé. MAUBEUGE. Cette Place n'a peut-être pas assez de force et de capacité pour la position qu'elle occupe sur la frontière. Elle est destinée à protéger le grand intervalle qui existe entre elle et Philippeville, et à dominer sur la Basse-Sambre, ce qui est devenu plus praticable par la démolition de Charleroi. Ici le pays comporte un autre genre de guerre : des subsistances plus rares, des accès et des communications plus difficiles, des forêts étendues, retarderoient les progrès de l'ennemi, et donneroient à notre armée la faculté de multiplier et de faire respecter ses positions par des abatis, des retenues sur les ruisseaux et autres ressources de l'art qui se présentent en foule dans un pays coupé et protégé par des forteresses.	BAVAI. Est un poste très-important en avant de la forêt de Mormal. Les principales routes du pays s'y réunissent. Il est indispensable de l'occuper en temps de guerre, et la nature du local permet de le fortifier à peu de frais. LANDRECY. Cette Place a sauvé deux fois la France, en 1543 et en 1712. Ces grandes leçons de l'histoire forment la vraie théorie d'après laquelle on doit juger l'importance des forteresses de seconde et troisième ligne. Landrecy, situé à la naissance de la navigation de la Sambre, et à portée d'un pays très-fertile, seroit un dépôt pour approvisionner une armée vers la basse-Sambre, et formeroit un centre de réunion très-intéressant, si l'on exécutoit vers l'Oise et l'Escaut des communications navigables aussi utiles au commerce qu'à la défense du pays. Cette Place s'oppose, d'ailleurs, aux incursions que l'ennemi pourroit tenter à la faveur de la forêt de Mormal. On avoit percé, depuis peu, dans cette forêt, des routes perpendiculaires à la frontière. Le vice de cette disposition a été heureusement senti et corrigé. On ne sauroit trop répéter qu'aucuns travaux de ce genre sur les frontières ne sont indifférens à leur défense.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	GUISE. Cette Place, qui mérite considération par la foiblesse des premières lignes, occupe avantageusement le point où l'Oise se repliant parallèlement à la frontière, forme une barrière jusqu'à Maubert-Fontaine, poste qu'il seroit bon d'occuper pendant la guerre.	
	AVESNES. Diminue le vuide de l'espace de 15 lieues compris entre Landrecy et Rocroi, protège une bonne position d'armée derrière la Helpe, et couvre le débouché praticable par le vallon de Chimay et de Trelon.	
PHILIPPEVILLE. Tête de frontière qui occupe la partie la plus foible de l'entre-Sambre et Meuse. Assez près de Charlemont pour en être secourue, elle forme elle-même un obstacle au siége de cette dernière Place.	MARIEMBOURG. Ce poste, qui protège les communications de Philippeville à Rocroi, et de Charlemont à Avesnes, serviroit d'appui à un corps de troupes légères destiné à éclairer le pays très-couvert de bois qui se trouve en avant.	
CHARLEMONT ET LES GIVETS. Les accessoires de cette Place, quand ils seront terminés, formeront quatre corps de fortification très-imposans : elle appuie l'aile droite de cette frontière, éclaire le pays très en avant d'elle, surveille et protège les deux rives de la Meuse,	ROCROI. Située à peu de distance de la rive gauche de la Meuse, cette Place couvre Mézières, maintient une communication de cette dernière à Givet : elle en imposeroit à un parti nombreux, qui tenteroit une invasion dans le pays presque sans défense qui se	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
et ne laisse, dans l'intervalle qui la sépare de Mézières, que des passages faciles à garder. MÉZIÈRES. Cette Place occupe, sur la Meuse, la partie la plus centrale de la frontière entre Charlemont et Thionville; elle protège la communication des Places de l'Escaut et de la Sambre à celles de la haute-Meuse et de la Moselle, et couvre une des entrées du Royaume la moins garnie de Places. Ce seroit une partie très-foible, si la proximité de Sedan et le peu de ressources de la frontière opposée n'étoient de véritables obstacles. Mézières renferme l'école du corps du Génie. La variété de ses fortifications, et les accidens en tout genre du terrain qui l'environne, offrent aux élèves de ce corps des applications multipliées qui leur rendent sensibles les connoissances théoriques sur l'art de fortifier les Places et les positions des armées.	trouve compris entre Avesnes et Charlemont. La bataille de Rocroi n'eut lieu que par la résistance que cette Place offrit aux Espagnols.	
SEDAN. Situé sur la Meuse, peu au-dessous du confluent du Chiers, protège les positions d'armée à prendre successivement derrière ces rivières. Sedan acquiert plus d'importance encore par la foiblesse des Places et postes qui sont en avant. Sa proximité de Mézières la	BOUILLON. (Château de) Poste avancé de Sedan, derrière la rivière de Semoi, destiné à éclairer l'avenue la plus accessible de cette Place.	

rend

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
rend susceptible de lui donner, comme d'en recevoir, des secours. Cette propriété est renforcée par la chaussée qui, en suivant la rive gauche de la Meuse, établit derrière cette rivière la communication de ces deux Places. On n'en peut dire autant de la route de Sedan à Mont-Médi par Carignan, ni de celle qui, s'étendant de droite et de gauche de Verdun, vient aboutir, d'un côté, à Stenay, et de l'autre à Saint-Mihel. Toutes considérations militaires ont été mises à l'écart dans la construction de ces deux routes, et l'on diroit qu'en les dirigeant l'une et l'autre sur les rives droites du Chiers et de la Meuse, on ait voulu interdire à nos armées toute communication derrière ces deux rivières, tandis qu'on facilitoit et qu'on assuroit les mouvemens qu'un ennemi pourroit faire pour nous attaquer dans cette partie. Cette faute, très-grave dans le système défensif de cette frontière, auroit pu être évitée, sans s'écarter du but de l'utilité civile.		
MONT-MÉDI.	CARIGNAN.	
Malgré le vice de sa disposition, et le peu de capacité de son intérieur, cette Place forme une tête de frontière très-importante à conserver en bon état.	Ce poste intéressant, et qui fait l'appui de la communication de Sedan à Mont-Médi, eût été situé plus avantageusement sur la gauche du Chiers, considéré comme ligne défensive.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
LONGWY. Jusqu'à ce que les moyens défensifs de cette frontière aient été rectifiés, Longwy, qui en occupe la tête, mérite d'autant plus d'attention et de soins, qu'opposée à Luxembourg, elle n'en est qu'une bien foible rivale. **THIONVILLE.** Cette Place, qui présente un appareil de fortifications très-imposant, est d'autant plus nécessaire, qu'elle est située dans la partie la plus accessible de cette frontière. Trêves et Luxembourg sont deux points d'appui, deux grands dépôts capables de fournir tous les secours, tous les besoins d'une armée qui tenteroit une invasion par l'une des deux rives de la Mozelle. La direction de cette rivière, qui coule perpendiculairement à la frontière, offriroit à l'ennemi qui suivroit l'une quelconque de ses rives, l'appui toujours certain de l'un des flancs de sa position; mais il ne conserveroit cet avantage que jusqu'à Thionville, parce que cette Place, qui maîtrise la Mozelle, donneroit à nos troupes, supposées sur la défensive, la faculté de se tenir sur la rive de cette rivière, opposée à celle	**STENAY.** On regrette que cette ville ne soit qu'un poste sur la Meuse. Ses fortifications et sa citadelle, rasées, reconstruites et démolies de nouveau, attestent son importance, fondée sur le besoin d'un point d'appui entre Sedan et Thionville. Situé dans un pays abondant en subsistances, ce poste, susceptible d'une grande étendue, pourroit devenir une Place d'entrepôt très-utile; et Mont-Médi, qui seroit son corps-de-garde avancé, en deviendroit plus respectable. **VERDUN.** Grande Place dont la conservation est précieuse par la foiblesse de la première ligne; c'est le seul point véritablement résistant sur un espace de plus de vingt lieues, depuis Sedan jusqu'à la Mozelle. Elle peut servir d'entrepôt pour approvisionner toutes les Places inférieures de la Meuse. Elle protège, avec Metz, tout le pays entre la Meuse et la Mozelle. M. de Vauban ne proposa jamais d'abandonner cette Place, même lorsque nous étions maîtres de Luxembourg; cependant elle s'est trouvée comprise dans une liste de proscription publiée par le Conseil de la Guerre, en 1788, et appuyée sur de prétendus fragmens du Maréchal. Pour montrer avec	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
qu'occuperoit l'ennemi, de la passer et de la repasser à leur gré, pour le prendre en flanc, pour attaquer ses derrières, ou pour intercepter ses convois. Il seroit donc forcé de faire le siége de cette place; et c'est comme premier centre de force, destiné à protéger la défensive ou à faciliter l'action de notre armée sur celle de l'ennemi, que Thionville mérite toute l'attention du Gouvernement.	quelle circonspection on doit s'autoriser de l'autorité d'un grand homme, il suffit de dire en quoi consistoit la méprise du Conseil de la Guerre; c'est que tout simplement il prenoit Verdun-sur-Meuse pour Verdun-sur-Saône.	
	RODEMAKEN.	
	Corps-de-garde avancé de Thionville, destiné à surveiller la rive gauche de la Mozelle, et les partis détachés de la garnison de Luxembourg.	
	SIERCK.	
	Ce poste, qui a le même objet que Rodemaken, le remplit avec moins d'avantage, étant situé sur la rive droite de la Mozelle: il occupe la communication de Thionville à Trèves.	
METZ.		
Cette Place est un centre de force et d'approvisionnement pour toute la frontière, depuis les Vosges jusqu'à Givet. Destinée au même objet que Thionville, elle a sur celle-ci l'avantage d'une force bien plus imposante. D'ailleurs, elle protège, conjointement avec Verdun, une position d'armée derrière l'Orne, les rivières qui y affluent, et les bois qui s'étendent jusqu'à la Meuse. Personne ne doute de l'importance de Metz; mais ce que tout le monde ne sait peut-être pas assez, c'est que les grandes Places de ce genre		TOUL ET NANCY. L'importance de ces deux Places est devenue presque nulle, militairement parlant, depuis la réunion de la Lorraine à la Couronne. Il est

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
sont détestables, lorsqu'elles ne sont pas excellentes; qu'elles ne supportent pas la médiocrité; et que la destinée de ces étaies colossales de la force publique est, lorsqu'ils viennent à se rompre, d'ébranler, par leur chute, les États qu'ils devoient affermir par leur ésistance. Metz, par sa position, par son importance militaire, justifie les grands moyens de défense qu'on y a réunis; mais il suffiroit d'en avoir négligé quelques parties, pour rompre l'équilibre des forces de cette Place, et pour en rendre l'appareil inutile et même dangereux. Sa perfection doit être un des premiers objets de l'attention de l'Administration de la guerre.		à desirer qu'elles soient long-temps inutiles; mais la seule possibilité du contraire suffit pour ne pas détruire des masses de fortifications qui ne nuisent à personne, et qui, dans des temps malheureux, peuvent devenir des ressources précieuses.
SARRELOUIS. Point d'appui important sur la Saare, qui forme la ligne de défense du pays vis-à-vis le Palatinat. Cette Place, située à dix lieues de Thionville, et à quinze de Bitche, seroit insuffisante pour en imposer sur une aussi grande distance, si l'on ne comptoit avec raison sur les obstacles naturels très-multipliés sur cette frontière. Cette Place est essentiellement nécessaire à la communication des Places de la Mozelle, à celles du Bas-Rhin, telles que Weissembourg, Lauterbourg et Landau. En cas		MARSAL. Cette Place, entre Metz et Phalsbourg, ne présente qu'une utilité probablement très-éloignée, mais suffisante pour ne pas la détruire.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
de guerre, sa liaison avec Bitche seroit d'autant plus assurée, que l'on occuperoit le poste de Sarguemines, situé sur la Saare, au point où cette rivière se replie pour longer la frontière.		
BITCHE.		
Son château, quoique très-fort, est insuffisant pour faire respecter une position aussi importante : on pourroit, sans de grandes dépenses, réaliser les projets relatifs à cette Place, en occupant et fermant d'abord une enceinte spacieuse, et se réservant les moyens de la perfectionner avec le temps. Cette Place, qui termine la défense du pays, depuis la Mozelle aux Vosges, a des rapports essentiels avec Landau et nos autres Places du Bas-Rhin ; elle couvre un débouché qui conduit à la première par la vallée d'Anneveillers, et deux chaussées construites à travers les Vosges, vers Veissembourg et Haguenau. Ces communications sont, sans doute, très-utiles au commerce ; mais comme elles rompent l'équilibre de la défense, il est nécessaire de le rétablir en renforçant le point d'appui qui est Bitche : il protégeroit alors l'excellente position d'Aspelcheit, qui domine sur ces trois communications.		

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
LANDAU, et dépendances.	**VEISSEMBOURG,** et dépendances.	
La plaine fertile entre les Vosges et le Rhin n'offrant qu'une largeur de cinq à six lieues, l'idée de fermer par des lignes l'entrée de ce pays abondant, a dû se présenter d'autant plus naturellement, qu'indépendamment de la faculté d'assurer les flancs de ces lignes avec solidité, elles devoient encore jouir de l'avantage d'être protégées par une place capable de la plus grande résistance. C'est ce que l'on a fait; et l'on doit avouer que les lignes de la Queiche, fortifiées par des villages retranchés, par des marais en avant d'elles, par les inondations de la rivière, sont aussi parfaites que puissent l'être des retranchemens continus de cinq lieues d'étendue dont il faut garder tout le pourtour, en s'affoiblissant par un développement immense, et qui finissent toujours par être percés, parce que l'ennemi, maître de son secret et de ses mouvemens, simule, s'il le faut, vingt attaques; et, réunissant réellement tous ses efforts sur des points déterminés que lui seul connoît, il est impossible qu'il n'en emporte pas quelques-uns: car l'obligation où sont les défenseurs de faire face par-tout, les met dans la nécessité de n'être en force nulle part. Je pense donc	Cette Place, qui occupe avantageusement une communication vers Bitche, à travers les Vosges, appuie la gauche des lignes de la Lauter, qu'il seroit difficile de tourner par la montagne; elle ferme en même temps celle des communications de Landau à Strasbourg, qui seroit la plus favorable à la marche d'une armée. Les lignes de la Lauter, défendues par Veissembourg dans leur partie la plus accessible, occupent jusqu'à Lauterbourg, sur le Rhin, la sommité du ravin dans lequel coule la rivière de Lauter; elles ont tous les inconvéniens que j'ai reprochés aux lignes en général, sans avoir les avantages qui distinguent celles de la Queiche.	
	LAUTERBOURG. Cette Place, très-bien située auprès du Rhin pour appuyer la droite des lignes de la Lauter, n'est, dans ce moment, qu'un poste fort dégradé, et qu'il convient de rétablir; c'est, d'ailleurs, un appui pour les troupes destinées à défendre ou à surveiller le passage du Rhin.	

1re CLASSE.

que ce n'est point sur ce grand appareil des lignes de la Queiche, qu'il faut fonder la défense de cette partie de notre frontière, mais bien sur l'excellente position que peut prendre notre armée entre Landau et la montagne ; c'est là que, concentrant ses forces dans un petit espace, appuyée à la montagne et à la forteresse, couverte par la gauche des lignes, conservant la communication avec Bitche par la gorge d'Albersveiller, et n'ayant à défendre qu'un front de peu d'étendue sous la protection d'une grande Place ; par le fait seul de sa position, elle réduiroit l'ennemi à l'inaction, ou le forceroit à l'entreprise dangereuse d'attaquer une armée retranchée dans l'état le plus redoutable. C'est en cela que consiste la principale importance de Landau : telle est la véritable utilité des forteresses ; et c'est sous ces rapports trop méconnus, qu'elles doivent toujours être considérées dans l'étude de l'art de la guerre.

Au surplus, Landau réunit, à la propriété de couvrir les Places du Rhin et les passages des Vosges, celle d'occuper une position très-favorable à l'offensive, moyen précieux à la guerre lorsqu'on peut agir en force, et que n'exclud point le système conservateur.

2e CLASSE.

FORT-LOUIS DU RHIN.

Le caractère particulier qui distingue cette Place, c'est de réunir éminemment les propriétés offensives : c'est un énorme magasin, capable de contenir en sûreté tous les besoins possibles d'une armée, et qui, menaçant sans cesse l'ennemi, l'oblige à partager ses forces et son attention entre ce point et Strasbourg, d'où il arrive qu'il est foible par-tout. En occupant cet emplacement, nous en privons l'ennemi, qui pourroit s'y établir et en tirer les plus grands avantages pour passer le Rhin ; ce qu'il ne peut faire avec la même facilité, à beaucoup près, dans tous les points intermédiaires à Strasbourg et Lauterbourg. Cet exposé suffit, je pense, pour répondre aux doutes de quelques militaires qui sont tentés de nier l'utilité du Fort-Louis, et pour prouver qu'il seroit également impolitique et imprudent d'abandonner cette Place.

LA PETITE-PIERRE.

Ce poste se lie avec le château de Lichtemberg et avec Phalsbourg, pour la défense de cette partie des Vosges dans laquelle tous les trois ils sont situés. Il occupe le nœud de cinq routes, dont une se dirige sur Phalsbourg, une

3e CLASSE.

HAGUENAU.

On regrette les principaux moyens de défense de cette Place, dont l'objet est de protéger, derrière la Motter, une armée sur la défensive, que sa foiblesse force à se replier et à prendre successivement différentes positions rétrogrades. En pareil cas, il seroit indispensable d'occuper et de renforcer Haguenau, ainsi que le poste de Drusenheim, à l'embouchure de la Motter dans le Rhin.

LICHTEMBERG.

Depuis l'ouverture d'une route d'Haguenau à Bitche, Lichtemberg, qui fermoit un passage des Vosges, est devenu à-peu-près inutile. Cependant, si en temps de guerre l'on parvenoit à masquer ou à détruire cette première communication, alors Lichtemberg, reprenant sa valeur, rempliroit très-bien sa destination.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	sur Strasbourg, une sur Haguenau, une sur Bitche, et la cinquième sur Bouquenom et Sarguemine ; mais sa destination particulière est de couvrir un passage de la gorge d'Ingweiller.	
STRASBOURG. Grand dépôt, arsenal immense, parfaitement situé pour la défense de toutes les Places du Rhin, et pour agir offensivement sur la rive opposée. Ce fleuve, ainsi que les rivières d'Ill et de Brusch, rendent les approches de cette Place très-resserrées, lui forment un excellent camp retranché, et procurent des eaux abondantes pour la défense de presque toutes les parties attaquables. Si, malgré sa haute importance, et tous ses moyens défensifs, Strasbourg n'avoit pas encore acquis le degré de perfection qui lui est nécessaire et dont il est susceptible, nous ne pourrions que répéter ici ce qu'à l'occasion de Metz nous avons dit des grandes Places, et retracer les motifs pressans qui doivent engager le Gouvernement à les couvrir de toute sa surveillance.	PHALSBOURG. Cette Place qui, vers le centre des Vosges, occupe le principal passage qui conduit de Strasbourg à Metz et à Nanci, est très-propre à arrêter l'ennemi qui voudroit traverser les Vosges, soit après s'être rendu maître de la plaine du Rhin, soit après avoir franchi la Saare. SCHÉLESTAT. Cette Place, située sur l'Ill, et occupant un point intermédiaire à Strasbourg et Neuf-Brisach, pourroit rendre inutile le passage du Rhin entre ces deux Places ; mais la propriété la plus avantageuse de Schélestat, c'est d'appuyer l'importante position de Chatenoi, qui couvre deux grandes communications dans l'intérieur du Royaume à travers les Vosges, l'une par la vallée de Sainte-Marie aux Mines, l'autre par le Val-de-villé.	
NEUF-BRISACH. Cette Place est le point d'appui de la plaine entre l'Ill et le Rhin, depuis Huningue jusqu'à Strasbourg.		FORT MORTIER. C'étoit la tête de l'ancien pont qui communiquoit au vieux Brisach. Sa

Située

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
Située en face du vieux Brisach, à une demi-lieue du Rhin, c'est une sentinelle chargée de veiller sur les mouvemens de l'ennemi qui tenteroit de passer ce fleuve par sa droite ou par sa gauche, ou en avant d'elle.		destination ayant changé, on l'a retranché par la gorge, pour s'opposer au passage du fleuve. Ce retranchement est tout ce qu'il y a d'utile dans ce poste; et encore cette utilité ne dédommage pas de la dépense qu'on y fait, pour le garantir des ravages du Rhin.
HUNINGUE.	LANDSKROON.	
Cette Place tient, avec Befort, la tête du pays compris entre le Rhin et les Vosges; elle occupe un passage de ce fleuve, qui a servi plusieurs fois aux Impériaux avant l'établissement de cette forteresse, et qui, depuis sa construction, nous donne la faculté d'entrer d'autorité dans l'Empire; elle se lie avec Neuf-Brisach, pour soutenir les détachemens destinés à surveiller le passage du fleuve entre ces deux Places. Huningue nous offre encore un grand exemple de l'utilité des forteresses dans l'offensive. Ce fut sous la protection du canon de celle-ci, et en présence de l'armée ennemie, que le Maréchal de Villars passa le Rhin pour aller battre les Impériaux à Fredelingue.	Poste avancé, dont l'objet est de garder les débouchés qui mènent sur les derrières de la position de la Birsen. Cette position, entre le Rhin et les gorges des extrémités des Juras, sur la rive gauche de la Birsen, est la meilleure que nous pourrions prendre, dans l'hypothèse qu'une armée d'Impériaux eût passé le Rhin au-dessus de Basle par les villes forestières, et cherchât à pénétrer dans le Royaume, soit à travers les montagnes, par Porentru, soit par la plaine, en suivant la gauche du Rhin; mais, dans ce dernier cas, il faudroit qu'elle commençât par le siége d'Huningue.	
	BEFORT.	
	Cette Place peut, à toute rigueur, soutenir le premier effort de l'ennemi; car si, après s'être emparé de la position de la Birsen pour assurer ses derrières, il s'avançoit par le chemin de Basle à Porentru, ar-	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	rivé à ce dernier point, il pourroit se porter de là, ou vers le Doubs, ou dans la plaine au pied des Vosges; mais, dans ces deux suppositions, il seroit obligé d'assiéger Befort qu'il n'oseroit pas laisser ni derrière lui ni sur ses flancs; d'où l'on voit que l'attaque de cette Place peut avoir lieu, sans exiger de la part de l'ennemi aucun siége préliminaire, si ce n'est tout au plus le blocus d'Huningue. L'étendue de Befort, et ses moyens défensifs, ne répondent pas à son importance dans l'hypothèse que nous venons de faire; mais cette Place comporte l'établissement d'un camp retranché, peu étendu, facile à défendre; et, dans cet état, elle seroit un point très-respectable. D'ailleurs, si l'on vient à réaliser le projet également grand, utile et beau, d'unir les navigations du Rhin et du Rhône par le moyen des rivières qui y affluent; le canal qui, selon ce projet, seroit destiné à communiquer de l'Ill au Doubs, formeroit, en avant de Befort, un obstacle qui ajouteroit beaucoup à l'influence que j'ai dit que cette Place pouvoit avoir sur la défense de cette partie de frontière.	
BESANÇON.	BLAMONT. (Château de)	
Cette Place, quoique éloignée de dix lieues de la frontière, est l'entrepôt et le magasin des forces à	Ce poste, qui occupe un grand rentrant du Doubs, à portée des débouchés des pays de Montbeillard et de	

1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.
répartir pour la défense des Juras, et la seule ressource après la perte des postes de ces montagnes : elle est le centre des communications avec la Suisse, le Neuf-Châtel, et les Places du Haut-Rhin. Un ennemi qui voudroit pénétrer plus avant, ne pourroit se dispenser d'en faire le siége, afin de s'assurer ses subsistances ; et comme ce siége ne pourroit commencer que fort tard, il convient que cette Place soit en état de résister jusqu'à la fin de la campagne. Il est même possible qu'elle soit attaquée avant toute autre; car l'ennemi, maître du plateau du Rangier, ainsi que du Porentru, dont il tireroit ses subsistances, pourroit passer le Doubs à Sainte-Ursanne ; et de-là, suivant les plateaux de la Franche-montagne, entre les directions du Doubs et du Dessoubre, laissant à sa droite Blamont, qui ne pourroit lui nuire, il pénétreroit, comme le Duc de Weymar, jusqu'à Mortan, d'où une route est ouverte sur Besançon. C'est aussi par Mortau que cette Place communique avec Neuf-Châtel, sans aucun poste intermédiaire, mais par un chemin difficile sur les montagnes.	Porentru, est situé pour remplir un objet important dont son peu de capacité ne le rend pas susceptible; mais il appuieroit très-bien un camp retranché auquel l'industrie militaire pourroit donner, à peu de frais, toute la valeur d'une Place de guerre, et qui, dans cet état, capable de soutenir et d'approvisionner nos positions dans le pays de Porentru, et protégeant la défense du Doubs en avant du Pont-de-Roide, forceroit l'ennemi à se rejeter sur Befort. JOUX. (Château de) Depuis Morteau, les Juras ne sont accessibles que par la vallée de Verrière, vers le Neuf-Châtel, et par la gorge de Jougne, qui, depuis long-temps, est la route de la Suisse. Ces communications se réunissent au château de Joux, qui les découvre très-bien, et masque ainsi le chemin vers Pontarlier et Besançon. Cette destination fait desirer un poste plus étendu ; et peut-être seroit-il plus convenable d'en établir un autre à Jougne, origine du débouché; d'autant mieux que celui-ci couvriroit en même temps une route ouverte depuis quarante ans, qui, partant de ce point, et laissant sur sa droite le château de Joux, se dirige vers Salins et autres villes des environs.	AUXONNE. Cette Place, qui, dans ce moment, n'a rien de recommandable que l'École et l'établissement d'artillerie qu'elle renferme, ne seroit même pour l'avenir, et après de grands revers, qu'une ressource bien foible. SALINS, et dépendances. Cette Place ne couvrant pas des communications nécessaires, est de peu d'importance; mais elle n'est qu'à huit lieues de la frontière, et cette considération doit suffire pour empêcher sa démolition.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
Fort l'Écluse. C'est à ce point que se termine la chaîne du Jura, barrière imposante, et dont les débouchés peuvent être facilement gardés par des postes. Depuis la gorge de Jougne, il existe deux passages accessibles et nullement protégés ; l'un est celui de Morey et des Rousses, l'autre est dans la vallée de Mijoux ; tous deux aboutissent à Genève par le pays de Gex. Ces deux routes peuvent être aisément rompues, et devenir incommunicables. Tant qu'elles seront bien défendues, ou lorsqu'elles seront détruites, au point qu'il devienne impossible d'en faire usage, il ne restera sur cette frontière qu'un accès praticable : c'est celui de la grande route de Genève à Lyon. Le fort l'Écluse, dont l'objet est de découvrir et de garder ce passage, remplit foiblement cette seconde destination, parce que ce petit poste, plaqué contre la croupe du Crédo, dernière montagne du Jura, manque de capacité, et n'est pas susceptible d'en acquérir, et parce qu'on peut avec facilité passer le Rhône au-dessous de lui, sur-tout vers le point où ce fleuve se perd ; ce qui fait desirer de voir dans cette partie un poste plus respectable, en conservant néanmoins le fort l'Écluse, qui communiqueroit avec celui dont je viens de parler.		

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
PIERRE-CHATEL.		
Depuis le fort l'Ecluse, le Rhône fait la limite du Royaume sur un développement de quinze lieues : c'est sans doute une forte barrière, sur-tout eu égard aux difficultés du pays sur ses deux rives ; mais il existe des ponts et des passages faciles sur le Rhône, et la nature n'a pas assez fait pour la défense d'une aussi grande étendue de frontière. La sûreté du pays, et particulièrement celle de Lyon, exigent un entrepôt, un point d'appui imposant pour soutenir les postes à établir sur les principaux débouchés. La chartreuse de Pierre-Châtel est le seul établissement existant susceptible de quelque défense ; elle a toujours été considérée comme poste militaire ; et, avec peu de dépense, elle rempliroit très-bien cette destination, si elle se trouvoit sous la protection d'une Place principale qu'il conviendroit peut-être d'établir vers le débouché de Seissel, pour soutenir tous les postes de cette frontière.		
Fort BARRAUX.		
Entre cette Place et le point où le Rhône, se joignant au Guiers, entre dans le Royaume, la frontière forme un grand rentrant irrégulier d'environ dix lieues de développement, dont le fort Barraux occupe		

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
la partie la plus avancée vers la droite. Cet espace est entièrement dépourvu de moyens de défense, quoiqu'il y existe deux communications très-ouvertes de la Savoie en France, savoir, celle du pont de Beauvoisin et celle des Échelles. Il conviendroit de couvrir chacun de ces débouchés par des établissemens capables d'en imposer, et de soutenir la défense intermédiaire de la frontière. Le fort Barraux a peu de capacité ; mais il est susceptible d'augmentation : sa position, à la tête de la vallée du Grésivaudan, lui donne une grande importance ; et quoiqu'il eût pu mieux masquer la route sur la rive droite de l'Isère, la manière dont il remplit cette destination fait regretter qu'aucuns établissemens militaires ne protègent ni la communication qui longe la rive gauche de cette rivière, ni un autre débouché par lequel on pourroit éviter la vallée et la défense de Grenoble.		
GRENOBLE.		
Place essentielle qui occupe la vallée du Grésivaudan, pays fertile et rempli d'un grand nombre de communications dont Grenoble est le centre. Cette Place est l'arsenal et le dépôt des forces de cette frontière. Un site ingrat empêche que les moyens défensifs de cette forteresse soient proportionnés à son		

1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.
importance; mais l'on peut et l'on doit y suppléer, soit par des postes sur la montagne, soit par des opérations sur le cours de l'Isère, qui seroient aussi profitables à l'agriculture qu'à la défense de la Place. Ce dernier moyen est d'autant plus précieux, qu'il est rare de pouvoir l'employer dans des pays de montagnes.		
BRIANÇON.		VALENCE.
Depuis le fort Barraux jusqu'au mont Genèvre, sur les confins de la Savoie et du Piémont, et en avant de Briançon, la limite de la frontière suit la sommité des hautes-Alpes. Deux gorges donnent des débouchés praticables vers le bourg d'Oisans, l'un par la vallée de l'Olle, et l'autre par le col des Perches. Il est facile et d'autant plus nécessaire de les intercepter, que tous deux ils aboutissent à la petite route qui conduit de Grenoble à Briançon par la vallée de la Romanche, et par celle du Monestier. L'objet de Briançon est non-seulement de masquer cette dernière, mais encore celle de la Durance, qui est bien plus importante, parce qu'elle renferme la grande route de Turin et du Piémont. Ce débouché est bien occupé, au moyen des ouvrages qui existent sur les hauteurs accessibles près de Briançon. Cette Place, très-essentielle, réunit les principales propriétés qui		Cette Place, quoique très-reculée de la frontière, et n'offrant qu'une utilité militaire très-éloignée, peut être un lieu commode de dépôt en temps de guerre, et renfermer alors de grands établissemens d'artillerie qu'il convient d'assurer. Ces considérations suffisent pour empêcher de la détruire.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
doivent caractériser les forteresses dans les hautes montagnes; savoir, de maîtriser un passage nécessaire, et d'être capables de résister au moins pendant trois mois, intervalle ordinaire entre la fonte des neiges et leur reproduction.		
QUEIRAS.		
Ce n'est pas la partie la plus élevée des Alpes françoises qui est la plus dépourvue de débouchés praticables; mais ils sont tous déterminés et inévitables. Le fort de Queiras ferme deux vallées, dans l'une desquelles existe une autre communication qui, le long du Guil, et par le col de la Croix, conduit en Piémont.		
MONT-DAUPHIN.		
Cette Place, très-bien défendue dans sa partie accessible, masque les vallées de la Durance et du Guil, ainsi qu'un chemin venant du haut de la vallée de Barcelonette par Mélezen et S. Marcelin. C'est par celui-ci que l'on pourroit arriver sur Mont-Dauphin, en évitant Queiras et Briançon. La route de cette dernière Place à Mont-Dauphin est très-favorable à toutes deux; elle a sur-tout pour Briançon l'avantage de lui assurer ses approvisionnemens dans le cas où sa communication avec Grenoble seroit interceptée. Mont-Dauphin est une		

Place

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
Place très-forte et très-importante, qui maîtrise supérieurement les deux principales communications de la France avec le Piémont; savoir, celle par le mont Genèvre, et celle par le col de la Croix. Une spéculation anti-militaire a failli lui faire perdre tous ces avantages : sans la fermeté de quelques bons esprits, et sur-tout sans des événemens qui, en attirant l'attention universelle, ont dérangé les combinaisons particulières des hommes à projets, cette faute impardonnable seroit peut-être consommée. (*Voyez* ci-après l'art. Barcelonette.)	EMBRUN. Sur la Durance, au-dessous de Mont-Dauphin; cette Place, dépôt central pour toute cette frontière, remplit l'objet particulier de très-bien défendre la vallée de Crevoux, par laquelle l'ennemi pourroit, à toute rigueur, depuis la vallée de Barcelonette, joindre la Durance en évitant Saint-Vincent. SAINT-VINCENT, ET VALLÉE DE BARCELONETTE. Ce poste, qui garde le bas de la vallée de Barcelonette, se trouvoit à la tête de la frontière avant l'acquisition de ce petit pays, qui, n'ayant que des défenses de position, laisse	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	au fort Saint-Vincent sa destination première. Elle n'a jamais été parfaitement remplie, puisque vers le haut et à la gauche de la vallée, il existe des passages par lesquels on peut se porter sur la Durance à Mont-Dauphin, à Embrun, même au-dessous, d'où résulte la nécessité de défendre la vallée en occupant des positions. Le Maréchal de Berwick nous a fait connoître la valeur de celle de Tournoux, au-dessus de Barcelonette, et derrière l'Ubaye : c'est un camp excellent, capable de défendre en même temps tous les débouchés sur la Durance, mais qui, pour bien remplir cette destination, a besoin d'une certaine étendue, et d'être protégé par des ouvrages permanens. Il sera d'autant plus imposant et plus sûr, que le chemin de la vallée qui, le long de Lubayette, et par le col de l'Argentière, conduit en Italie, offrira plus de difficultés à l'ennemi pour le passage d'un corps de troupes et le transport de ses besoins. Il est donc très-desirable que ce chemin, qui, dans son état actuel, n'est propre qu'à des bêtes de charge, ne devienne ni plus aisé ni plus praticable. C'étoit cependant ce même chemin que l'on vouloit transformer en une grande route qui nous ouvriroit l'accès sur Démont et les autres Places du Comté de Nice, et qui faciliteroit notre commerce avec l'Italie ;	SEINE. En cas de guerre, et dans l'état où se trouve la vallée de Barcelonette, elle auroit besoin de Seine pour protéger ses approvisionnemens. Cette vue, quoique éloignée, suffit pour ne pas détruire le peu de moyens militaires qui existent dans Seine.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	comme si nous pouvions nous ménager la faculté de pénétrer dans un pays étranger, sans donner réciproquement le même avantage contre nous ; comme s'il importoit tellement au commerce de la Provence, dont les débouchés sont si multipliés, de s'en procurer un de plus ; que pour y parvenir, il fût nécessaire d'anéantir la valeur défensive de deux de nos principales forteresses, Briançon et Mont-Dauphin, et de nous jeter dans la dépense de la construction d'une Place nouvelle à Tournoux. Quelles combinaisons !	SISTERON. Cette Place est très-propre à contenir les dépôts militaires pour la défense des hautes-Alpes, ainsi que pour protéger les communications sur les deux rives de la Durance.
	COLMARS. Ce poste, qui protège plusieurs débouchés du Comté de Nice, serviroit très-utilement de point d'appui aux différens détachemens qui défendroient ce pays très-difficile, tant du côté de Barcelonette, que dans la fertile vallée du Verdon. Il auroit besoin d'être soutenu par un poste qu'il convient d'établir à Allos, pour masquer le débouché du col de Sestrières.	
	ENTREVAUX. Depuis Colmars jusqu'à Entrevaux, le pays est extrêmement difficile, et présente d'ailleurs de bons moyens de défense derrière la Vaire et le Verdon ; mais Entrevaux sur le Var occupe un débou-	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
ANTIBES. Cette Place est un asile sur la côte; elle se présente en première ligne sur la frontière de terre; elle est l'entrepôt pour la défense des débouchés du Var; et, en les supposant franchis, elle devient un appui de position dans un pays très-difficile, entre les montagnes et la mer.	ché très-important. Il seroit à desirer que, pour mieux remplir sa destination, cette Place eût assez de capacité pour devenir l'entrepôt de cette partie de frontière, qui présente toujours les mêmes difficultés le long de l'Esteron et du Var. Ce n'est que vers l'embouchure de cette dernière rivière que plusieurs passages, et notamment celui de St.-Laurens, offrant à des armées un accès plus facile, nécessiteroient un état de défense plus respectable que celui qui existe. Les Isles Ste.-MARGUERITE. Ces isles, à l'entrée de l'anse ou golfe Jean, derrière Antibes, sont intéressantes à occuper pour protéger la navigation contre les Corsaires, et pour ôter à un ennemi plus puissant la facilité d'agir sur nos côtes. Celle dite particulièrement *Ste.-Marguerite* est inculte; mais elle a, sous la protection de son fort, un petit port capable de recevoir les plus gros vaisseaux: l'isle Saint-Honorat, qui est productive et cultivée, a une très-haute tour pour la protection de ses habitans; mais elle n'est abordable que pour des bateaux. SAINT-TROPÈS. C'est une pépinière de Pêcheurs et de Matelots	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
TOULON, et dépendances. Grand dépôt infiniment précieux pour la guerre, la marine et le commerce, qui ne sauroit être protégé par des moyens trop puissans. Ses différens forts sont destinés à intercepter toutes ses avenues. Il est possible, il est même nécessaire d'en étendre les propriétés, de manière que cette Place se trouve de tous côtés à l'abri du bombardement. Les Forts DE MARSEILLE. Deux forts qui défendent l'entrée du port, et un troisième assis sur une position élevée qu'il seroit dangereux de laisser occuper à l'ennemi, présentent des moyens plutôt foibles que suffisans pour protéger une ville aussi importante par sa population que par ses richesses et ses relations commerciales. L'insurrection qui a failli les détruire ne doit donc être considérée que comme l'élan d'une	qu'il est bon d'entretenir pour la conserver à l'abri d'insulte. Les Isles D'HYÈRES. Celle de Porteros, en avant de la plage d'Hyères dont elle défend les approches, offre un bon asile aux vaisseaux marchands sous la protection d'un château: trois autres tours sont placées sur différens points de son circuit. L'isle Porquerolles occupe la droite de la plage d'Hyères, à sept lieues en avant de Toulon, ce qui rend son mouillage important : il est défendu par un fort, et trois autres tours protègent des anses qui peuvent servir de refuge. Le fort de Brégançon, situé sur un roc isolé de la terre-ferme, défend le côté gauche de la plage. Toute cette utile disposition doit être entretenue.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
liberté naissante, inquiète et peu éclairée sur ses véritables intérêts, et ne doit point influer sur le rang que nous assignons à ces remparts tutélaires d'une des plus belles et des plus précieuses de nos cités. Son mur d'enceinte, extrêmement dégradé dans plusieurs de ses parties, seroit à-peu-près nul, comme moyen défensif, et l'on doit ajouter que l'utilité de son rétablissement n'équivaudroit pas à la dépense qu'il occasionneroit. Il seroit peut-être plus simple de travailler à interdire toute idée de débarquement à portée de la ville; car la descente effectuée à une certaine distance seroit, pour l'ennemi, une entreprise dangereuse par la multiplicité des obstacles naturels qu'il auroit ensuite à franchir, et par la facilité de défendre les approches, au moyen des clôtures de chaque propriété particulière. Trois petites isles, occupées par des forts, couvrent le port, et le mettent à l'abri d'un bombardement par mer. Ces isles servent aussi de refuge aux navires qui ne seroient point en sureté dans la rade par de gros temps.	Citadelle du Saint-Esprit. La construction légère et hardie d'un pont de 450 toises de longueur, qui forme une des principales et des plus importantes communications de l'intérieur, exige impérieusement des précautions de police qui pourroient n'être pas toujours observées sans une force capable de les faire respecter. La citadelle du Saint-Esprit peut être le dépôt de la garnison destinée à cet objet; et si ce motif de conservation n'étoit pas jugé suffisant, on observera que de Lyon aux Bouches du Rhône, il n'existe pas un seul passage sur ce fleuve que celui du Saint-Esprit; et que quelque improbable	Fort d'Alais. Ce poste n'a point d'utilité militaire; mais on a pensé qu'il pourroit, au besoin, devenir le point d'appui d'une garnison destinée à protéger le dépôt et le marché très-fréquenté des soies du pays, ainsi que la tranquillité publique dans ces cantons voisins des Cevènes. C'est à quoi l'on réduit la force intérieure dans cette partie du royaume, en abandonnant entièrement tous les autres postes qui n'ont aucun

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	que puisse être l'hypothèse d'une invasion dans le Sud-Est du Royaume, il suffit qu'elle soit dans l'ordre des possibilités, pour conserver une forteresse d'un modique entretien, et dont la suppression pourroit nous réduire à la désastreuse alternative ou d'ouvrir l'entrée des provinces méridionales à une armée ennemie, ou de détruire un des plus utiles monumens des Arts.	rapport à la défense de la frontière. La liste en est à la suite de ce résumé, et l'on pourra y ajouter le fort d'Alais, pour peu que l'on désapprouve les motifs assignés à sa conservation.
	AIGUES-MORTES.	
	De Marseille aux embouchures du Rhône, et jusqu'à Aigues-mortes, la côte ne présente aucun point important, si ce n'est le port de Bouc, défendu par un fort à l'entrée de l'étang de Berre ou de Martigue. En détournant une des embouchures du Rhône, qui ensable ce port, il pourroit devenir très-utile à la navigation.	PECCAIS.
	Aigues-mortes, port célèbre dans notre histoire, n'est aujourd'hui qu'un poste très-bien fermé, rendez-vous des Gardes-côtes, et dépôt militaire de cette partie de la frontière. Ce port, actuellement à 3,200 toises de la mer, y communique par un chenal de 12 pieds de profondeur. Ce point doit devenir très-intéressant, lorsqu'on aura exécuté les projets de communications navigables, d'un côté avec Beaucaire, le marché commun des Nations commerçantes, et de	Poste très-malsain, mais qui protège près de la mer les marais salans dont il est entouré.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
LES FORTS DE CETTE. Leur objet est de défendre la plage, le port, et d'empêcher de tourner la montagne qui couvre la ville. Ce port, qui est le seul débouché maritime pour les denrées d'un très-grand pays, et dont la prise entraîneroit celle de Montpellier, mérite beaucoup d'attention ; et peut-être conviendroit-il de rendre ses moyens de défense plus respectables. Son bassin communique à l'étang de Thau, où se termine le canal Royal.	l'autre avec le canal Royal par les canaux des étangs et le bassin de Cette. Aigues-mortes feroit alors respecter sur cette partie la liaison intérieure du Rhône à la Garonne. FORT BRESCOU. Ce fort, qui occupe un rocher isolé à 700 toises de la plage, près le cap d'Agde, est un bon poste pour défendre le mouillage, et pour protéger cette partie des côtes. On voit encore les restes d'une digue qu'on avoit commencée sous le règne de Louis XIII, pour joindre le fort Brescou au continent. Ce ne fut qu'après y avoir dépensé 1,800,000 liv. qu'on s'apperçut que les sables du Rhône, apportés par les vents d'Est, produisoient sur la rade l'effet contraire à celui qu'on s'étoit proposé. A une lieue de ce fort est l'embouchure de l'Hérault ou du canal d'Agde, qui remonte par cette ville jusqu'au canal Royal. Son extrémité sur la plage, souvent obstruée par une barre, est défendue par quelques batteries. CÔTES DU GOLPHE DE LYON. La partie du golfe de Lyon, comprise entre les bouches du Rhône et le	CITADELLE DE MONTPELLIER. Une grande ville commerçante et très-riche ne peut se passer d'un point d'appui du côté de la mer, dont elle n'est qu'à une lieue; mais comme il ne s'agit que de résister à un parti qui auroit surpris la côte, et non de soutenir un siége, il suffit de conserver en masse ce poste dont les remparts n'ont jamais été achevés, et qu'il seroit aussi inutile que dispendieux de perfectionner aujourd'hui.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	cap d'Agde, est naturellement défendue par une suite d'étangs qui ont depuis 600 jusqu'à 2,000 toises de largeur, et qui sont séparés de la mer par une plage extrêmement plate. Quantité de batteries et de redoutes sont placées sur cette étendue de côtes dans les parties les plus accessibles, principalement aux graux ou petits canaux qui font communiquer les étangs à la mer : la plupart servent aussi pour la correspondance des signaux. Il y a plus de variété dans le reste de la côte sur la partie occidentale du golphe de Lyon : on y voit quelques escarpemens, des dunes, et des parties plates derrière lesquelles sont des étangs ; des batteries et des redoutes y sont placées à différentes distances. En général on doit peu craindre les attaques dans le fond du golphe de Lyon, à cause des dangers de la navigation, du défaut d'asiles pour les vaisseaux qui s'y laisseroient affaler, et de la rareté des mouillages où ils puissent s'embosser assez près de la côte pour protéger une descente. Il suffit de faire respecter le peu de points qui peuvent être l'objet d'une expédition, et de garantir les autres des entreprises de quelques foibles Corsaires.	
PERPIGNAN. C'est la seule grande Place sur cette frontière. Appui nécessaire pour la défensive, entrepôt bien situé pour tous les postes des Pyrenées orientales, même pour ceux de la côte, dont elle n'est éloignée que de trois lieues, ses communications à travers les montagnes de la Catalogne la rendent également propre à favoriser des dispositions offensives. Ces avantages réunis, qui caractérisent son importance, invitent le Gouvernement à donner à cette Place le degré de perfection qui lui manque et dont elle est susceptible.		BEZIERS. Il ne faut point détruire l'enceinte de cette ville, située sur une hauteur, à deux lieues et demie de la mer, et qui peut former un bon poste pour l'entrepôt des troupes destinées à la défense de la côte. NARBONNE. Place maritime et en même temps de réserve pour la gauche de la frontière d'Espagne, communiquant par l'Aude au canal Royal et à la mer, dont elle n'est éloignée que de deux lieues ; et comme elle est susceptible aussi de communiquer aux Places des Pyrenées orientales par un canal le long des étangs, elle peut, au besoin, former un bon dépôt militaire. SALCES. (Château de) Petit poste sur la route de Narbonne à Perpignan, dont l'utilité n'est qu'éventuelle, et

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
PORT VENDRES, et dépendances.	COLLIOURE, et dépendances.	probablement très-éloignée, d'après la manière d'être actuelle de la frontière.
Le Maréchal de Vauban avoit désigné ce point comme susceptible de devenir un bon port et une tête de frontière. L'on a cru de nos jours ne pouvoir rien faire de mieux que de suivre les vues de celui qui se trompa rarement dans les questions de ce genre, parce qu'au tact exquis d'un grand homme d'État, il joignoit l'expérience consommée d'un grand Capitaine, et les vertus d'un bon citoyen. Le projet du port Vendres n'est encore qu'ébauché; des batteries, quelques redoutes, défendent l'entrée du port; et si l'on range cette Place parmi celles de la première classe, c'est moins pour ce qu'elle est dans ce moment, qu'à raison de ce qu'elle peut et doit devenir un jour.	Cette Place maritime, en première ligne de la frontière, est essentielle à conserver, jusqu'à ce qu'on ait exécuté les grands projets sur le port Vendres, qui, à tous égards, doit la remplacer avantageusement.	
BELLEGARDE, et dépendances.	PORT DES BAINS.	
Ce poste, à la proximité de Figuères, est le plus important de cette frontière; il commande les passages très-praticables des cols de Pertus et de Panissas, et ferme l'accès de Perpignan.	Ce petit poste, bien situé, couvre le chemin du Haut-Valespir, assure la communication de Perpignan à Pratz-de-Mouillou, et s'oppose aux incursions que l'ennemi pourroit tenter entre cette dernière Place et Bellegarde, qui en est éloignée de dix lieues.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
MONT-LOUIS. Cette Place fait la défense de la Cerdagne française et du Caspir, pays ingrats, mais qui couvrent les communications de Puicerda avec le pays de Foix et Carcassonne, par la vallée de Carol, et même avec nos Places des Pyrenées orientales, quoique ce dernier débouché soit moins praticable. Cette Place, forte par sa position, l'est encore davantage par l'étendue de la circonvallation à laquelle elle forceroit l'armée qui voudroit en faire le siége.	**PRATZ-DE-MOUILLOU.** Cette ville n'a qu'une mauvaise enceinte crénelée ; mais son château de la Garde est bon et bien situé. Ce poste, à la tête du Haut-Valespir, masque trois vallées, et même celle de Mont-Louis.	**CARCASSONNE.** Place trop éloignée de la frontière pour être entretenue, mais dont il est nécessaire de conserver les masses, au moins jusqu'à la fixation bien déterminée de nos frontières avec l'Espagne. Sa proximité du canal Royal, et plusieurs autres communications qui y aboutissent, peuvent la rendre utile comme dépôt et réserve en temps de guerre.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. Cette Place, située sur la Nive, à la tête de la frontière, est le point de résistance des Basses-Pyrenées ; elle occupe la communication la plus facile de la Basse à la Haute-Navarre par Roncevaux, et sa position avancée la rend propre à s'opposer au siége de Bayonne.	**VILLE-FRANCHE.** Cette petite Place, sur la rivière du Tet, est l'entrepôt naturel de Mont-Louis. Son château masque trois débouchés des montagnes.	**LOURDES.** (Château de) L'élévation des Pyrenées, et la difficulté des passages depuis Mont-Louis, en courant au Sud, le long de la chaîne, forment une barrière naturelle bien suffisante, et qu'on doit même regarder comme impénétrable à des armées. Aussi l'Espagne n'a point de Places de Puicerda jusqu'à Pampelune ; nous n'en avons nous-mêmes aucune sur les montagnes depuis Mont-Louis jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il
	NAVARREINS. Cette Place, sur le Gave ou rivière d'Oleron, formée par les eaux des vallées d'Aspe et d'Osseau, s'oppose à ce qui pourroit pénétrer par ces gorges : elle est un des appuis nécessaires à la ligne de défense qu'il conviendroit d'établir le long du Gave d'Oleron, soit pour empêcher l'ennemi d'y prendre une position qui couvriroit le siége de Saint-Jean-Pied-de-Port, soit après la perte de cette dernière Place. Au moyen d'un camp retranché que la nature indique, on protégeroit tout le pays jusqu'à l'Adour, en assurant les convois destinés à secourir Bayonne.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	Redoute d'Endaye. Ce petit poste, près de la mer, et sur la rive droite de la Bidassoa, qui forme la limite entre la France et l'Espagne, protège contre les Corsaires le bourg dont il porte le nom, et s'oppose aux incursions que pourroit tenter la garnison de Fontarabie, qui n'en est qu'à 700 toises. Sa conservation est d'autant plus intéressante, que la rivière Guéable, à mer basse, ne sauroit être considérée comme un obstacle : d'ailleurs, cette redoute forme une excellente vedette pour une armée campée entre Bayonne et la frontière.	n'y a sur le revers que Lourdes et Navarreins. Lourdes est un poste sur le Gave de Pau, et à portée de plusieurs autres gorges. Cette petite forteresse suffiroit pour contenir les partis qui auroient pénétré dans le pays.
Bayonne. Place très-importante, comme entrepôt de commerce maritime, comme tête de frontière, comme centre de force, destiné à couvrir, conjointement avec Saint-Jean-Pied-de-	Fort de Socoa. Ce fort, situé sur un rocher séparé de la côte, à haute mer, défend la rade de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure. Ces deux bourgs, qui fournissent quantité de Matelots exercés à la pêche de la morue et à celle de la baleine, méritent d'être soigneusement protégés.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
Port, tout le pays derrière la Nive, et qui, par toutes ces raisons, ne peut être maintenue sur un pied trop respectable. Bayonne, à une lieue de la mer, occupe le confluent de la Nive et de l'Adour. Les eaux de ces deux rivières n'ont, à leur réunion, qu'une foible pente qui ne leur donne pas la vitesse nécessaire pour entraîner les sables que la mer pousse dans le chenal, et qui se déposant aux points où ces deux actions se contrebalancent, forment une barre souvent très-dangereuse. Les travaux qu'on y a exécutés à diverses reprises depuis 50 ans, sans avoir atteint toute l'utilité qu'on en espéroit, ont néanmoins éloigné et rabaissé la barre dont la formation est inévitable, mais dont le danger peut encore être diminué.	LE CHATEAU TROMPETTE. Une ville telle que Bordeaux ne sauroit être trop en sûreté. Malgré les moyens de défense qui s'opposent au passage entre Blaye et le fort Medoc, le château Trompette, bien situé sur la rivière, en très-bon état, ne devoit point être considéré comme une surabondance inutile, et sa valeur très-réelle s'accroissoit encore de celle qu'il acquéroit par l'opinion. Les Militaires n'ont vu qu'avec peine cette forteresse protectrice sacrifiée à une spéculation de finance. Il est encore temps, il est peut-être nécessaire de tout rétablir : il est même permis de conjecturer que cette restauration seroit praticable, sans qu'il en coûtât aucun déboursé à l'État, en vendant les emplacemens et les matériaux des forts du Haa et de Sainte-Croix, qui n'étant point sur la rivière, ne peuvent, sous aucun rapport, être utiles à la défense de la ville.	DAX. Ce poste, situé sur la rive gauche de l'Adour, au-dessus de Bayonne, peut servir à la défense de la rivière entre ces deux Places, et formeroit alors une bonne tête de pont. Cette utilité éventuelle, quelque éloignée qu'elle puisse paroître, ne permet pas de détruire le peu de moyens défensifs que présente ce poste, qui, d'ailleurs, n'a rien à redouter du côté des landes, par la nature même du pays. La côte des landes et de Medoc, entre Bayonne et l'embouchure de la Gironde, exposée aux vents régnants d'Ouest, n'offrant ni motif à une incursion, ni dédommagement, ni réfuge à ceux qui en tenteroient l'entreprise, est assez défendue naturellement, et par la quantité d'étangs qui se trouvent derrière la plage, et sur-tout par la stérilité du pays. L'entrée du bassin d'Arcachon est le seul point qui mérite d'être observé, parce qu'il est celui

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	Fort MEDOC. Ce poste, à sept lieues et demie au-dessous de Bordeaux, est destiné à défendre la passe sur la rive gauche de la Gironde. BLAYE. La citadelle et le château de Blaye ont, sur la rive droite de la Gironde, une destination pareille à celle que le fort Medoc, vis-à-vis duquel ils sont situés, remplit sur la rive gauche de ce fleuve. Les feux de ces deux postes, opposés et éloignés de 1,800 toises, se croisent avec ceux du fort de l'isle de Blaye, formée par les sables depuis environ 150 ans, presque au milieu de la Gironde. On sent combien est importante la conservation de cette isle interposée au milieu d'un passage qui, sans elle, seroit trop large pour être bien défendu. On sent surtout que Blaye, son isle, et le fort Medoc, demandent à être entretenus avec d'autant plus de soin, que la suppression du château Trompette seroit irrévocablement prononcée.	de toute cette côte, qui se trouve le plus rapproché de Bordeaux ; mais comme il en est encore éloigné de douze lieues, qu'il ne peut donner d'asile qu'à de petits bâtimens, et que par conséquent il ne facilite qu'une foible entreprise, avec de la vigilance on sera toujours en mesure de s'opposer à toute expédition que l'ennemi tenteroit par ce côté.
Isle D'OLERON. Une population considérable, un sol fécond et bien cultivé, donnent à cette isle une valeur très-réelle, indépendante du mérite	Fort CHAPUS. Son principal objet est de défendre les approches de la côte, et de faciliter la communication avec l'isle d'Oleron.	BROUAGE. Ce poste acquerroit de l'importance, s'il s'agissoit de défendre les approches de Ro-

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
militaire de couvrir les approches de Rochefort. En comparant son utilité sous ces divers rapports, avec l'état des fortifications de la ville et du château, qui sont l'appui de la communication à la terre-ferme, on trouvera peut-être que ces fortifications sont insuffisantes pour rassurer contre une invasion, ainsi que pour fournir un abri aux propriétés mobiliaires des habitans ; et que par conséquent il conviendroit de renforcer les moyens de défense de cette isle, non seulement en considération de sa propre valeur, mais sur-tout pour priver l'ennemi qui s'en seroit emparé, des grands avantages que lui donneroit sa position. Cette dernière remarque est applicable à toutes les isles dont il sera question ci-après.	ROCHEFORT. L'art et la persévérance ont vaincu les obstacles naturels qui sembloient rendre impraticable un grand établissement de marine militaire à Rochefort. Tel qu'existe ce port, il est nécessaire de le protéger ; mais quand même les fortifications de la Place seroient moins défectueuses, elles seroient encore insuffisantes, puisque plusieurs parties de l'établissement sont situées sur le bord de la Charente, extérieurement à la forteresse : d'où il suit que pour procurer la sureté de ce port, il est moins intéressant d'en perfectionner les remparts que d'en empêcher les approches. Le camp de Vergerou, à une demi-lieue en avant de la Place, la gauche appuyée à la Charente, sa droite à des marais, est une position très-importante à occuper en force, et qui maîtriseroit en même temps, et la communication par la rivière, et celle par le seul chemin qui soit praticable sur sa rive droite.	chefort par la gauche de la Charente ; mais ses fortifications en mauvais état, son port comblé, et l'insalubrité de l'air qu'on y respire, ne permettent pas au Gouvernement d'y faire aucune dépense pendant la paix ; et la guerre seule pouvant le rendre susceptible de quelque utilité, c'est pour ce temps seulement, et suivant les circonstances, que l'on pourra se décider à y employer des fonds.
ISLE D'AIX. Cette isle, plate et d'une fort petite superficie, est très-importante à occuper pour défendre les approches de la Charente, et principalement la rade, où l'on est obligé d'armer et de désarmer les vaisseaux de Rochefort. Une forte batterie couverte, qui eût permis l'usage des bombes et des boulets rouges, eût suffi pour faire respecter ces parages ; elle n'eût pas coûté cent mille écus ; elle eût pu durer deux cents ans.... Qu'a-t-on mis à sa place ? un fort provision-	FOURAS, (Château de) et dépendances. Ce poste, qui défend les approches par terre de la rive droite de la Charente, en défend aussi l'embouchure en croisant ses feux, quoique d'un peu loin, avec ceux de la redoute de l'isle Madame. A une demi-lieue de Fouras est la batterie	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
nel, un château de bois, monument de l'impéritie et de l'abus du crédit de son inventeur, et que les batteries de deux ou trois vaisseaux réduiront en poudre en un instant, si la pourriture qui le mine lui permet de durer assez long-temps pour être attaqué. On a relevé avec justice le titre de *fort provisionnel ;* cette dénomination n'est que ridicule, et l'on peut l'oublier ; mais comment excusera-t-on la déplorable facilité avec laquelle on a sacrifié en pure perte huit cent mille livres à cette œuvre anti-militaire, dont l'entretien, pour la faire durer 60 ans, coûtera plus (si l'on en juge par l'état où elle se trouve après 13 ans de construction) que n'auroit coûté un ouvrage solide, durable, imposant, et capable de remplir complétement son objet. Au surplus, cette faute est commise ; il faut la réparer, et en tirer une leçon pour l'avenir.	de la pointe qui protège la passe des vaisseaux sur la rive droite de la Charente, comme fait le fort Lupin sur la rive gauche. Au reste, comme cette rivière n'est point navigable pour les vaisseaux armés, il paroît que l'on doit principalement s'attacher à défendre Rochefort contre les approches que l'ennemi pourroit tenter par terre, après avoir effectué un débarquement hors de la portée des batteries dont nous venons de parler, et de celle de l'Isle d'Aix. La descente dont on fut menacé en 1757 à Chatelaillon, indique la nécessité de mieux occuper ce point que par une simple batterie telle que celle qui y existe, et de la rendre susceptible d'une résistance assez longue pour donner le temps de rassembler les troupes nécessaires au camp de Vergerou.	

LA ROCHELLE.

L'importance de ce port de commerce mérite que ses fortifications, dont la moitié n'est qu'en terre, soient perfectionnées, ce qui peut se faire sans beaucoup de dépense ; car la haute mer remplissant les fossés de la Place et ceux dont le terrain environnant est coupé, en rendroit le siége très-difficile, et dispense d'y déployer un grand appareil de fortification.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
Isle de Ré. Les fortifications de St. Martin, chef-lieu de l'isle de Ré, sont bien entendues; en même temps qu'elles assurent un abri aux habitans, elles protègent une bonne rade. Les postes établis sur differens points de la côte, tels que ceux de Samblancai, de la Prée, des Portes et de Martrai, couvrent les points de débarquement et de mouillage; les deux premiers protègent de plus le passage au continent, et le dernier occupe l'isthme très-étroit entre la mer et la fosse de Loix, petit golphe qui, pendant la haute mer, devient un canal, et sépare l'isle en deux parties. Malgré l'ingratitude de son sol, l'isle de Ré, très-intéressante par sa nombreuse population, par ses sels, son commerce, sa position sur la côte près de la Rochelle, et par plusieurs ports utiles à la navigation, justifie très-bien les soins que l'on a pris de la pourvoir de bons moyens de défense. BELLE-ISLE, et dépendances. Les événemens ont assez prouvé l'importance de cette isle, qui réunit plusieurs ports, une bonne rade, et qui d'ailleurs est une vedette très-bien placée, en avant de la Loire et de Lorient, pour protéger les retours du commerce.	NIORT. (Château de) L'utilité dont pourroit être ce poste pour arrêter quelques partis débarqués sur la côte, et qui passeroient difficilement la Nièvre, ne seroit pas suffisante pour le ranger en seconde classe, s'il n'avoit des propriétés plus essentielles. Il sert à contenir les prisonniers faits sur mer, et qu'il convient d'éloigner de Rochefort et de La Rochelle; et son entretien est d'autant plus avantageux sous ce rapport, qu'il est en bon état, facile à garder, et qu'il n'entraîne qu'une très-médiocre dépense. NANTES. (Château de) Ce poste contient des établissemens et des approvisionnemens militaires: on peut, en temps de guerre, y former un dépôt; et, sous ces différens rapports, il est aussi utile que peu coûteux de l'entretenir. les Isles d'HÉDIC et d'OUAT. Ces deux postes, utiles à la protection du cabotage, servent à éclairer les approches des côtes entre Belle-Isle et la terre. Les parties accessibles de ces côtes, principalement à l'embouchure de la Loire, à celle de la Vilaine, à	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
Les fortifications du chef-lieu, et les retranchemens sur les divers points de la côte, doivent être restaurés et maintenus dans le degré de force convenable à cet établissement.	l'entrée du Morbihan, et à la presqu'isle de Quiberon, sont garnies de batteries et de retranchemens qui, au moment de la guerre, suffiront à leur destination, s'ils sont convenablement rétablis et approvisionnés.	
Port LOUIS, et dépendances.		
Cette Place, avec sa citadelle, ferme l'entrée de la rade et l'avenue du port de Lorient. Ses feux croisés avec ceux des batteries situées sur la côte opposée, et réunis à ceux de l'intérieur de la rade, assurent les riches cargaisons qu'y apportent les vaisseaux : c'est du moins l'objet qu'on a dû se proposer ; c'est celui auquel il faudroit s'attacher, si, après un mûr examen, on trouvoit que les moyens défensifs actuels du port Louis et de sa rade ne sont pas assez considérables pour remplir complètement leur destination.	Isle de GROIX. Elle occupe une bonne position en avant de la rade du port Louis : toutes ses parties accessibles sont défendues par des redoutes et des batteries qui la mettent à l'abri d'une insulte.	
	LORIENT. C'est au port Louis qu'est la principale défense du port de Lorient. Les eaux de la haute mer, et les vases qui l'entourent en grande partie, faciliteroient la défense contre des forces débarquées à la côte de l'Ouest ; et tout ce que demande cette Place, c'est d'être maintenue en assez bon état pour pouvoir attendre des secours.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
BREST, et dépendances.	CONCARNEAU.	
On ne peut employer des moyens trop puissans pour écarter toute possibilité d'attaques sur la rade et sur le port de Brest ; mais plus l'importance de cet établissement exige de perfection dans ses dispositions défensives; plus elles doivent être dégagées de l'esprit de parti, plus elles doivent être indépendantes de l'arbitraire, du crédit, des caprices de l'autorité, et plus enfin il est utile et convenable de consulter sur ces sortes de matières les hommes de l'art qui en font spécialement leur étude. C'est ce qu'on ne reconnoît pas dans toutes les parties du système défensif de ce 1er arsenal de notre marine. Les batteries autour et à l'entrée de la rade sont disposées de manière qu'en y supposant adaptés les établissemens convenables, il n'est pas un seul point du mouillage qui ne puisse être couvert de bombes et même de boulets rouges. On a pourvu aussi aux approches du côté Sud de la rade et à celles du Goulet, principalement à l'isthme de Quelerne, qui est occupé de la manière la plus respectable. Dans cet état de choses, le port ne peut être attaqué que par terre; et comme on ne doit pas y craindre un siége en règle et de longue durée, ses	Ce poste est très-utile pour la protection du cabotage et de la pêche. Situé au fond d'un petit golphe, dont l'entrée est fort étroite, entouré des eaux de la mer, malgré son peu d'étendue, c'est une excellente position. En avant sont les isles de Glénans, qui présentent, ainsi que plusieurs autres points de la côte jusqu'à Brest, des refuges fortifiés.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
fortifications n'ont besoin que d'un degré moyen de force et d'un exact équilibre. Cet équilibre existoit du côté de Recouvrance ; il étoit assuré par deux très-bonnes pièces dites *du Stif*, parfaitement bien assises et tracées : à peine ont-elles été construites, qu'on a surpris et exécuté l'ordre de les raser entièrement. Si c'eût été pour y substituer autre chose, ce fait pourroit se concevoir ; mais détruire de bons ouvrages sans autre motif que celui de s'affoiblir volontairement ; cette anecdote seroit incroyable, si vingt mille témoins n'étoient en état d'en déposer. C'étoit avec la même opiniâtreté que gratuitement on vouloit estropier l'accroissement de l'enceinte qu'a nécessité l'accroissement du port ; et ce n'a pas été sans beaucoup de peine que les véritables artistes sont parvenus à donner à cette partie les caractères de la bonne fortification. Quant à l'objet du camp retranché, qui étoit de tenir l'ennemi à une distance de la Place, telle qu'il ne pût la bombarder, il n'est pas rempli, ou du moins il ne l'est qu'imparfaitement, puisqu'on peut absolument éviter cette chaîne de cinq forts aussi inutile qu'elle a été dispendieuse. Il eût beaucoup mieux valu s'occuper des points de débarquement qu'on a totalement négligés dans les derniers travaux : l'un, à deux lieues		

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.

et demie de Brest, sous le canon du fort Bertheaume, seroit dangereux pour l'ennemi ; mais l'autre, à quatre lieues, sur la côte de l'Ouest, présente toutes les facilités qui peuvent favoriser une descente ; et cependant on pourroit le rendre inaccessible avec la vingtième partie de la dépense qu'a coûté le camp retranché. C'est un travail qu'il faudra exécuter, et dont le résultat sera de forcer l'ennemi qui voudroit attaquer Brest à un débarquement éloigné de cette Place, entreprise qu'il oseroit difficilement tenter, soit parce qu'après ce premier pas, il lui faudroit surmonter encore la difficulté des chemins, et les autres obstacles du pays, qui le rendent susceptible d'être bien défendu avec peu de troupes ; soit parce qu'il craindroit de voir couper sa communication avec ses vaisseaux ; soit enfin parce que les dangers de la côte pourroient ne pas permettre à son escadre d'attendre la fin d'une expédition aussi longue qu'elle seroit périlleuse et incertaine.

D'après cet exposé, on voit qu'avec des moyens surabondans, il reste encore quelque chose à faire pour ne rien laisser à desirer sur la défense de Brest ; mais lorsque le Gouvernement s'occupera de cet objet essentiel, il faut espérer qu'il ne permettra plus que les artistes militaires, destinés par état à

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
s'occuper de ces soins, se voient encore une fois livrés à la persécution des novateurs et de l'esprit de système. Cet article excède les bornes que nous nous étions prescrites : on nous excusera en faveur du motif et de la nécessité de faire connoître enfin des vérités trop long-temps étouffées.		
SAINT-MALO, et dépendances. Cette Place est très-forte par sa position, sur un rocher qui se trouve presque isolé à la marée haute. Plusieurs fortins et batteries, situés sur des islets et sur différens points de la côte, défendent les approches du port, de la rade et des plages propres au débarquement. La protection due à un grand commerce, et la sûreté de la côte, exigent que cette Place et ses dépendances soient maintenues sur le pied le plus respectable.	LE CHATEAU DU TAUREAU. Ce château défend très-bien la rade et la rivière de Morlaix, à l'entrée de laquelle il occupe un rocher. Il concourt aussi à la protection de la côte, avec quantité de redoutes et batteries situées entre Brest et Saint-Malo, aux embouchures des principales rivières, aux plages accessibles, à l'isle de Bats, et aux Sept isles. FORT DE CHATEAUNEUF. Ce nouvel établissement est encore un exemple de l'avantage qu'avoient les hommes en crédit sur les Militaires spécialement chargés de la défense de l'État, par le moyen des fortifications. Rien de plus problématique que l'utilité de ce poste ; il est même très-vraisemblable qu'un examen ultérieur démontrera qu'il est plutôt nuisible qu'avantageux à la défense de Saint-Malo et du pays environnant. En attendant, on ne peut le placer tout au plus que parmi les postes de seconde classe.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
CHERBOURG, et dépendances. Depuis quelques années, le public s'est occupé des travaux de Cherbourg avec un intérêt proportionné aux soins, à l'attention, aux dépenses que le Gouvernement y portoit. Il est arrivé ici ce dont on n'a vu que trop fréquemment l'exemple; c'est que l'enthousiasme qu'excitoit ce projet a nui à sa maturité, et qu'il a empêché d'en combiner à-la-fois toutes les parties. Moins de précipitation, un examen plus réfléchi, eussent épargné les sommes considérables perdues pour l'établissement de ces cônes dont on a eu tant de peine à reconnoître l'inutilité. Si, avant tout, l'on eût pris les sondes qu'on vient d'exécuter dernièrement, on eût vu qu'en dirigeant de l'isle Pelée à la pointe du Homet, la digue qui devoit fermer la rade, celle-ci auroit trop peu de capacité. Cette réflexion eût influé sur la disposition du fort Royal et du fort d'Artois :	GRANVILLE, et dépendances. Il existe de grands projets sur cette Place; mais il reste à examiner s'ils sont proportionnés à son importance. Quoi qu'il en puisse être, l'utilité de ce port mérite qu'il soit mis en sûreté, et qu'il soit pourvu des moyens nécessaires pour protéger les autres petits établissemens qui, dans les environs, ont pour objet la défense des côtes.	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
ce dernier eût probablement été supprimé, vu l'inutilité dont il est depuis que l'on a changé la direction de la digue, à l'effet de donner à la rade une étendue suffisante, et parce que l'établissement du fort de Querqueville supplée de reste à l'objet du fort d'Artois. On a lieu de s'étonner que la partie du projet de Cherbourg, relative au système défensif de cet établissement, n'ait pas été discutée dans un Comité des fortifications, tel à-peu-près que celui que nous indiquons dans le projet de décret ci-joint : non que, selon toute apparence, l'exécution des détails y eût rien gagné, vu le degré de perfection auquel ils ont été portés ; mais il est impossible que l'examen des dispositions défensives n'eût pas ramené à l'examen de l'ensemble du projet, ce qui en eût fait éviter les fautes. Nous ne saurions trop insister sur les avantages de ces Comités ; ils obvieront à de grandes erreurs, à beaucoup de fausses dépenses, et l'on ne doit pas perdre de vue que toutes les fois qu'il s'agit de fortifications, il y va de la sûreté de l'État et de l'économie de ses finances. Quoi qu'il en soit de ces réflexions, relativement à Cherbourg, on ne peut trop recommander à la sollicitude et à la surveillance du Gouvernement un point qui embrasse la sûreté, la		

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
défense d'une bonne rade, et l'établissement d'un grand port dans la Manche. LA HOUGUE, et dépendances. Le Gouvernement a long-temps hésité entre La Hougue et Cherbourg, avant de décider lequel de ces deux points obtiendroit la préférence pour un grand établissement de marine militaire. Quoiqu'il se soit déterminé en faveur de Cherbourg, La Hougue n'en est pas moins un point essentiel, et qui mérite beaucoup d'attention. Son fort, qui occupe l'isthme étroit d'une petite presqu'isle, défend, conjointement avec la tour de l'isle Tatihou, le port, et deux bonnes rades. Plusieurs autres batteries et retranchemens qui en dépendent, servent à la défense de la côte. LE HAVRE. Le commerce de cette ville, ses rapports essentiels avec celui de Paris,	CAEN. (Château de) C'est un arsenal, un dépôt nécessaire pour toutes les parties de la côte, entre Bayeux et l'embouchure de la Seine. S'il ne peut servir directement à la défense de la ville, du moins il lui présente un asyle pour des effets précieux, un réduit de sûreté à l'abri d'une surprise.	CARENTAN. Place mal fortifiée, mal située, dégradée, dans un pays insalubre, et dont les rapports maritimes sont devenus presque nuls; que, faute de mieux, l'on conserve en masse pour le besoin; mais qui pourroit être avantagensement remplacée par un appui de position sur la hauteur de Saint-Cosme, d'où l'on seroit à portée de surveiller la côte et de protéger un pays très-fertile.

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
les ressources que son port peut offrir à la marine militaire, la mettent au premier rang de nos Places maritimes. Les nouveaux travaux qu'on y exécute ont été partagés entre les administrations civiles et militaires, ce qui a occasionné nécessairement de l'incohérence dans leurs résultats. La partie des travaux militaires, dont l'objet est de garantir la place d'un bombardement du côté de terre, entraîne l'exécution d'un très-vaste projet. Peut-être il est encore temps de le réduire ; peut-être qu'en le soumettant à la revision d'un Comité des Fortifications, on pensera qu'au lieu de cerner la Place par une quantité de forts très-dispendieux, toujours gênans pour une ville de commerce, il seroit préférable, plus économique, plus simple, de rendre les débarquemens impossibles en occupant les points très-peu nombreux où ils sont praticables. En effet, la partie des côtes au Nord de la ville est inabordable par l'escarpement de ses hautes falaises, à l'exception de quelques plages favorables à une descente, mais qui sont assez éloignées du port pour rendre une pareille entreprise très-dangereuse.	DIEPPE. (Château de) Ce poste, avec les batteries du port et de la côte, est très-nécessaire, comme servant de point d'appui à la défense de la ville et à celle de la côte, et pour	SAINT-LO. Ce poste, à la tête des Vès, pourroit devenir très-important dans l'hypothèse d'une invasion dans la presqu'isle du Cotentin. Il seroit le seul point convenable pour les dépôts de tout genre qu'exigeroient les troupes que l'on porteroit au secours de ce pays. ROUEN. (Château de) C'est un bon entrepôt sur la Seine pour l'approvisionnement et l'armement des côtes, et qui se trouve trop bien placé au centre de toutes les communications, pour ne pas mériter d'être conservé.

1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.
	mettre en sûreté les approvisionnemens militaires. Les défenses de la ville sont à-peu-près nulles, et sans doute il conviendroit qu'une Place maritime aussi importante par ses pêches, par son commerce, qui couvre l'entrée d'un pays des plus fertiles, réunît des moyens de force plus puissans. On desireroit aussi de voir établir quelques bons postes à Fécamp, à Saint-Valery en Caux, à la ville d'Eu, à Saint-Valery-sur-Somme. Pour la sûreté de ces petits ports, Dieppe formant alors le centre de cette disposition, seroit en état d'en secourir les points divers, et l'on seroit au moins parfaitement tranquille sur la partie de nos côtes la plus rapprochée de la capitale.	
ISLE DE	*CORSE.*	
BASTIA, et dépendances.		
Cette ville n'a qu'un port de peu de capacité, et qui n'est susceptible de recevoir que de petits bâtimens. Sa citadelle, quelques fortins et tours pour la défense des côtes, ne présentent rien d'imposant. Ce n'est donc ni comme port, ni comme ville de guerre, que Bastia peut être fort recommandable ; mais cette Place est le centre de l'administration de l'isle, le dépôt le plus considérable des forces et des		
	BONIFACIO, et dépendances.	
	Cette Place, à l'extrémité de la Corse, vers la Sardaigne, occupe une presqu'isle alongée, qui renferme entre elle et la côte un excellent port pour les plus gros vaisseaux ; mais son entrée fort étroite ne permettant pas aux bâtimens de louvoyer, les oblige d'y entrer et d'en	

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.

approvisionnemens militaires ; et c'est sous ces rapports qu'elle mérite de fixer l'attention, et qu'il est convenable de lui procurer plus de moyens de se faire respecter.

AJACCIO,

et dépendances.

Cette ville, située au fond d'une grande baie, est plus susceptible de commerce que Bastia : c'est un dépôt principal des forces militaires destinées à la protection de la Corse. Son enceinte est si foible, qu'elle est presque nulle ; mais sa citadelle, qui occupe un rocher avancé, est capable d'une certaine résistance, et défend très-bien les approches d'un bon mouillage pour les plus gros vaisseaux.

sortir avec le vent en poupe. La presqu'isle n'est accessible que par son isthme, défendu par un front de fortification.

A quatre lieues de Bonifacio se trouve le port de Porto-Vechio, un des plus beaux et des plus sûrs de la Méditerranée, et au fond duquel on voit un petit fort très-dégradé. Les mauvaises qualités de l'air et de l'eau rendent le séjour de ce lieu si mal-sain, que le petit nombre d'habitans de ce canton est obligé de l'abandonner pendant l'été.

CALVI,

et dépendances.

La ville occupe une langue de terre en avant de laquelle est un château assez fort qui défend le mouillage. De ce point, on fournit à quelques postes de la côte, principalement à la baie de Giralata et à la pointe de Gargano.

L'ISLE ROUSSE.

On avoit commencé à ce poste un établissement qui n'est pas encore bien important : ce qui est exécuté consiste dans un mur de clôture, et une batterie pour la défense du port.

SAINT-FLORENT,

et dépendances.

Ce bourg est au fond d'un grand golphe qui offre

1re Classe.	2e Classe.	3e Classe.
	plusieurs bons mouillages. Le fort destiné à protéger ce bourg, défend celui des mouillages, qui est à sa portée, ainsi qu'une plage favorable à la descente. La tour sur le cap de la Mortella, et celle de la calle de Fornali, en sont des dépendances. L'étendue du golphe, la possibilité d'y construire un bon port, et sa proximité de la France, inviteroient à y faire un établissement un peu considérable, si les exhalaisons de quelques terres basses n'en rendoient le séjour très-pernicieux.	
	Tours de VIVARIO et de BOGOGNANO. Les circonstances qui ont déterminé la construction de ces deux postes ont changé : cependant, comme ils occupent un des principaux passages à travers les montagnes, et qu'ils assurent la communication entre les deux parties de la Corse, ils seroient très-utiles pour défendre pied-à-pied l'intérieur de l'isle en cas d'invasion. Ce motif doit déterminer à les entretenir.	CORTÉ. Ville intérieure, autrefois la capitale de l'isle. Sa position rend actuellement inutiles les projets assez étendus qu'on avoit formés pour sa défense. On peut abandonner ses fortifications, sans hâter les dégradations qu'y occasionnera le temps.

Tels sont sommairement les rapports sous lesquels nous avons considéré l'importance de nos forteresses, et les motifs qui ont déterminé leur classement dans l'ordre que nous

venons de proposer. L'on sent, au surplus, qu'il n'y a nul danger dans l'erreur que l'on auroit pu commettre, en rangeant, par exemple, dans la première classe, des Places qui, par leurs propriétés, ne doivent être rangées que dans la seconde ; puisque, en adoptant pour principe de ne rien détruire, on sera toujours à temps de rendre à une forteresse quelconque le rang qu'elle doit occuper, si d'abord on s'étoit mépris en lui en assignant un autre. L'on sent également que la division proposée est encore susceptible de quelques nuances dans chaque classe particulière ; que Neuf-Brisack, par exemple, n'exige pas le même appareil de forces que Lille ; que l'entretien d'Aire doit être mieux soigné que celui de Veissembourg ; et que, dans les Places les moins importantes, Bapaume mérite plus de considération que Valence. Plusieurs Places de seconde et troisième classe ne présentent même quelque intérêt que par les dépôts qu'elles renferment, ou par la foiblesse de la frontière à laquelle elles sont liées ; et ces motifs venant à changer, on pourroit les abandonner totalement. Enfin, il est un certain nombre de Places ou postes qui sont si évidemment inutiles à la défense de l'État, que l'on n'hésite pas de proposer de les abandonner dès ce moment, et de les compter au nombre des propriétés nationales aliénables, à l'exception des bâtimens et établissemens à l'usage des troupes dans les villes qui doivent former des garnisons ou des quartiers habituels.

État des Places et Postes de l'intérieur, dont les parties fortifiées étant reconnues inutiles à la sûreté des frontières, peuvent être supprimées dès ce moment même.

Lens.
Mouzon.
Moyenvic.
Sarrebourg.
Oberenheim.
Colmar. (Haut - Rhin.)
Château de Dijon.
Montelimart.
Tour du Crest.
Château de S. André-de Villeneuve.
Tour du Pont d'Avignon.
Fort de Saint-Hyppolite.
Château de Beauregard.
Château de Ferrières.
Château de Sommières.
Citadelle de Nîmes.
Fort Sainte-Croix. } Bordeaux.
Château du Haa. }
Château d'Angoulême.
Château de Loches.
Château de Saumur.
Château d'Angers.

J. X. Bureaux-Pusy,

Rapporteur du Comité Militaire.

ERRATA.

Dans le Tableau, à la sixième colonne, avant le Château de Rouen, *lisez :* Saint-Lo.